



ENSEMBLE SCOLAIRE

**Notre Dame
de la Paix**

LYCEE PRIVE NOTRE-DAME DE LA PAIX

14, place du Concert

BP 167 – 59009 LILLE CEDEX

E.mail : sec.lycee@ndpaixlille.fr

Tel : 03 20 55 16 56 site Concert

Lille, le 12 juillet 2018

Madame, Monsieur, Cher Jeune,

Je voudrais en priorité féliciter les lauréats de la session 2018 : 96% de réussite aux baccalauréats, 95% au brevet des collèges et 100% au certificat de formation générale. Nous attendons les admissions aux grandes écoles pour nos étudiants.

Par ce même courrier, je vous annonce la nomination de Mme Véronique Esculier au poste de chef d'établissement collège et lycée Notre Dame de la Paix, suite à mon départ pour le lycée Don Bosco à Marseille à la rentrée prochaine.

Veillez trouver ci-dessous quelques informations de rentrée

- **La rentrée des élèves aura lieu le lundi 3 septembre.** Les horaires sont les suivants :

6 ^{ème}	10h45 à 15h30 site des Bleuets
5 ^{ème}	13h30 à 16h00 site des Bleuets
5 ^{ème} 5 et 4 ^{ème}	14h00 à 16h00 site du Concert
3 ^{ème}	9h30 à 11h10 site du Concert
2 ^{nde}	8h00 site du Concert + départ Olhain 8h30
1 ^{ère}	14h30 à 16h00 site du Concert
Terminale	15h00 à 16h30 site du Concert

- L'ensemble du collège et du lycée a mis en place, depuis septembre 2015, un projet numérique via un prestataire : Tabuléo. La location des livres numériques vous sera facturée par l'Ensemble scolaire Notre Dame de la Paix.
- Le stage des élèves de 3^{ème} aura lieu du lundi 3 décembre au samedi 8 décembre 2018 inclus.
Le stage des élèves de 2^{nde} aura lieu au moment des épreuves du baccalauréat (la date sera connue ultérieurement).
- Nous vous proposerons des réunions d'informations pour chaque niveau aux dates suivantes :
 - 6^{ème} : le lundi 3 septembre à 13h00, site des Bleuets

- 5^{ème} : le lundi 17 septembre à 17h30, site des Bleuets
 - 4^{ème} : le jeudi 20 septembre à 18h30, site du Concert
 - 3^{ème} : le jeudi 20 septembre à 18h00, site du Concert
 - 2^{nde} : le lundi 10 septembre à 18h00 site du Concert
 - 1^{ère} : le jeudi 13 septembre à 18h00 site du Concert
 - Tle : le vendredi 14 septembre à 18h00 site du Concert
 - SEGPA 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} : le jeudi 20 septembre à 18h00 au restaurant d'application.
- Les élèves feront leurs photographies, individuelle et de classe, les 7 ou 10 septembre en fonction des niveaux.

- **Calendrier scolaire de la zone B**

• **ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Prérentrée des enseignants	Vendredi 31 août 2018		
Retour scolaire des élèves	Lundi 3 septembre 2018		
Toussaint	Samedi 20 octobre 2018 Lundi 5 novembre 2018		
Noël	Samedi 22 décembre 2018 Lundi 7 janvier 2019		
Hiver	Samedi 16 février 2019 Lundi 4 mars 2019	Samedi 9 février 2019 Lundi 25 février 2019	Samedi 23 février 2019 Lundi 11 mars 2019
Printemps	Samedi 13 avril 2019 Lundi 29 avril 2019	Samedi 6 avril 2019 Mardi 23 avril 2019	Samedi 20 avril 2019 Lundi 6 mai 2019
Début des vacances d'été (*)	Samedi 6 juillet 2019		
(*) Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session. Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques. Les classes vacqueront le vendredi 31 mai 2019 et le samedi 1er juin 2019.			

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
 Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

J'espère que vos vacances d'été seront reposantes et agréables.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, Cher Jeune, l'expression de ma considération distinguée.

Vincent Fleter

Vincent Fleter
 Chef d'Établissement



Comment obtenir votre carte GENERATION #HDF ?

Rendez-vous sur www.generation.hautsdefrance.fr

A partir du 25 juin 2018

Assurez-vous d'avoir une adresse mail valide avant d'effectuer votre demande

Vous n'avez pas encore de carte GENERATION #HDF ?

- ◆ Cliquez sur « Mon espace Génération #HDF »
 - Ma carte Génération #HDF
 - Je n'ai pas de carte génération #HDF- Demander ma carte Génération #HDF
- ◆ Complétez les Informations concernant votre Identité
- ◆ Renseignez le mot de passe de votre choix
- ◆ Validez votre demande
- ◆ Vous recevez votre identifiant et confirmation de votre mot de passe par email
- ◆ Reconnectez-vous avec votre identifiant et votre mot de passe

J'AI DÉJÀ UNE CARTE CURSUS OU LE BUIS DELA
BENEFICIAIRE A GENERATION #HDF

n° étudiant
OU n° carte

mot de passe



Mot de passe

Besoin d'aide ?

0 800 123 500

0 800 123 500

0 800 123 500

- ◆ Poursuivez votre inscription
- ◆ Confirmez votre demande en cliquant sur « Valider et envoyer ma demande »

Votre carte GENERATION #HDF vous sera adressée à votre domicile après validation de votre inscription par votre établissement scolaire.

Le porte-monnaie manuels équipements est valable du 1^{er} juillet 2018 au 30 avril 2019

Besoin d'aide ?

Contactez les services de la Région au 0600 026 080
ou adressez-nous un e-mail à beneficiaire@hautsdefrance.fr

**Vous souhaitez bénéficier d'une assistance pour enregistrer
votre demande ?**

Rendez-vous auprès :

- D'un point d'information jeunesse du CRIJ (retrouvez la liste sur la page d'accueil d'inscription)
- ou d'une antenne régionale de proximité la plus proche de chez vous (retrouvez la liste des antennes sur www.hautsdefrance/les-antennes-regionales)

Où utiliser ma carte GENERATION #HDF ?

Retrouvez la liste des Partenaires sur votre espace personnel, dans la rubrique « Les Partenaires » ou sur le site generation.hautsdefrance.fr

Vous avez reçu une carte GÉNÉRATION #HDF
 vous pouvez accéder à votre espace personnel
 pour bénéficier de vos avantages sociaux

Le porte-monnaie manuels et équipements est valable du 1er juillet 2018 au 30 avril 2019

Vous souhaitez accéder à votre espace personnel ?

- ◆ Cliquez sur « Mon espace Génération #HDF »
- Ma carte Génération #HDF
- J'ai déjà une carte génération #HDF

J'AI DÉJÀ UNE CARTE CURRUS OU JE SUIS DÉJÀ INSCRIT À GÉNÉRATION #HDF

ENTRER LE N° DE LA CARTE CURRUS OU LE N° DE LA CARTE GÉNÉRATION #HDF
 ET LE MOT DE PASSE

N° dossier
OU N° carte

Mot de passe

Mot de passe oublié

Besoin d'aide ?

1 800 026 090

ou nous contactez par e-mail à beneficiaire@hautsdefrance.fr
 ou nous contactez par téléphone au 02 31 26 09 00

J'ai perdu mon mot de passe ?

Signalez-le sur « Mot de Passe Oublié » en bas de la page d'accueil

Un nouveau mot de passe vous sera adressé par e-mail dans les meilleurs délais

Où utiliser ma carte GÉNÉRATION #HDF ?

Retrouvez la liste des Partenaires sur votre espace personnel dans le rubrique « Les Partenaires » ou sur le site generation.hautsdefrance.fr

Besoin d'aide ?

Contactez les services de la Région au 0800 026 090 ou adressez-nous un e-mail à beneficiaire@hautsdefrance.fr

Attention !

Avant toute demande de réhabilitation, assurez-vous que vos droits 2018-2019 ont bien été actualisés par votre établissement. Dans le cas contraire, votre demande de renouvellement de carte ne pourra être prise en compte.

- Identifiez-vous à l'aide de votre n° de dossier ou n° de carte ainsi que de votre mot de passe

Déclarer une carte perdue/volée ou détournée ?

Le bénéficiaire doit déclarer cette perte à son espace personnel via le rubrique « Ma messagerie » - « Déclarer la perte de la carte » - ou contacter le 0800 026 090. Toute demande de réhabilitation de carte détournée, perdue ou volée, implique une participation de 5 € qui sera automatiquement déduite sur le solde restant sur votre carte génération. Si toutefois la carte présente un solde nul, les 5 € seront débités sur le prochain rechargement de carte.

Cette opération générera un blocage irréversible de la carte

Signaler une carte défectueuse ?

Les cartes défectueuses doivent être déclarées, en vue de leur renouvellement, par courrier au Conseil régional Hauts-de-France - Carte GÉNÉRATION #HDF - 151 avenue du Président Mitterrand - 63555 LALE CEDEX.



Election des Parents Correspondants de Classe Collège - Lycée



ENSEMBLE SCOLAIRE
Notre Dame
de la Paix

Chers parents,

L'Association des Parents d'Elèves (l'APEL) se charge d'organiser les élections des **parents délégués** du collège et du lycée en collaboration avec la Direction de Notre-Dame de la Paix. Nous faisons donc un appel à candidature.

Rôle du parent correspondant de classe :

- **Représenter les familles et instaurer des liens** entre l'ensemble des parents et l'équipe éducative, dans le respect du projet éducatif de l'établissement.
- **Créer un climat de confiance** et favoriser la **communication**.
- **Participer** dans le cadre défini par le chef d'établissement aux **conseils de classe** de fin de trimestre et aux **autres conseils** (discipline, établissement ...).
- **Assurer un rôle d'accueil, d'information, d'écoute et de soutien**.

Engagement du parent correspondant de classe :

- **Recueillir** les interrogations et les impressions des parents.
- **Participer** aux conseils de classe de l'année, faire un **compte-rendu** qui sera à envoyer à la vice-présidente APEL en charge de l'unité pédagogique. L'APEL se chargera de faire valider le compte-rendu par la direction et le transmettra aux parents de la classe.
- **Ne pas divulguer les informations** à caractère nominatif entendues lors des réunions
- **Représenter l'ensemble de la classe** sans se faire l'avocat personnel de son propre enfant.
- **Accepter** que ses coordonnées soient diffusées à l'ensemble des parents.

La réunion d'Information aura lieu le **Mardi 25 septembre 2018 à 18h30, Place du Concert**. Notez-la dès à présent dans votre agenda, nous vous la confirmerons à la rentrée.

Pour l'APEL, Les Vice-Présidents Lycée et collège

Modalité de candidature à l'élection des parents correspondants :

Merci d'envoyer impérativement et exclusivement votre candidature à l'adresse mail :

apelndp@gmail.com

Objet : Parents correspondants lycée ou collège

En précisant votre **nom et prénom, numéro de téléphone**

ainsi que **le nom, prénom et la classe de votre enfant à la rentrée prochaine**



ENSEMBLE SCOLAIRE
Notre Dame
de la Paix

**L'Association des Parents d'Elèves de Notre-Dame de la Paix
vous souhaite
une bonne rentrée 2018 !**

A vos agendas !

Fournitures scolaires :

Pour les collégiens qui ont passé commande, la distribution sera faite :

- Pour les 6^{ème} et 5^{ème}, le 3 septembre matin aux Bleuets.
- Pour les 4^{ème} et 3^{ème}, le 3 septembre matin au Concert.

En cas de modification vous serez informés.

Pour les écoliers, ce sont les professeurs des écoles qui gèrent tout.

Ecole – Accueil de la rentrée :

Des parents de l'association seront présents pour vous accueillir le jour de la rentrée des classes sur le site des Bleuets.

AG APEL et Pot de l'amitié :

Mardi 2 octobre, à partir de 18H30, place du Concert

- 18H30 : Assemblée Générale. Venez découvrir les réalisations de l'Association et élire le Conseil d'Administration.
- 19H00 : Pot de l'amitié et rencontre avec les parents.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Bonnes vacances à tous

Le Conseil d'Administration de l'APEL NDP



Le BDI Orientation

Un BDI, qu'est-ce que c'est ?

BDI cela veut dire Bureau de documentation et d'Information

Il sert à mettre à la disposition des élèves, des professeurs et des familles, l'information sur les métiers, les études et les diplômes.

- Il permet aux élèves d'avancer dans la construction de leur projet personnel (quel métier, quelles études ?) en complément du travail d'orientation fait avec les professeurs et les parents.
- Il donne aux parents des points de repère au niveau de l'orientation
- Il apporte aux équipes éducatives le soutien et l'information nécessaire pour leur mission d'information.

Un BDI, avec qui ?

Créé à l'initiative de l'Apel et placé sous la responsabilité du chef d'établissement, le BDI est animé essentiellement par des parents bénévoles.

Les animateurs du BDI ne sont pas impliqués directement dans la scolarité des élèves, et n'appartiennent pas non plus à la structure familiale : ils sont donc neutres et peuvent apporter une information la plus objective possible.

Ils ne rentrent pas en concurrence mais complètent l'action de tous ceux qui jouent un rôle dans l'orientation des élèves.

Les parents bénévoles travaillent donc en lien avec les enseignants, les documentalistes (CDI), la psychologue scolaire attachée à l'établissement. C'est la complémentarité des compétences qui permet de mieux répondre à la demande d'information possible.

Le BDI comment cela se passe ?

Le BDI se trouve dans un local, situé sur le site du Concert. Dans ce lieu sont classés une base documentaire sur les métiers, les secteurs d'activité, les formations, les écoles. Il comporte également un accès Internet.

Le BDI n'est pas un self-service documentaire : c'est un lieu de dialogue et d'écoute dans lequel les animateurs vont accompagner les élèves dans leurs recherches et répondre à leurs questions :

- Les élèves de 3^{ème} et de seconde participent par groupes de 4 à 8 à des permanences animées par 2 ou 3 parents.
- Des RDV individuels ou en petits groupes sont proposés aux élèves de 1^{ère} et de terminale.
- Les parents peuvent aussi demander à rencontrer un animateur du BDI.

Enfin, le BDI organise un Forum Ecoles Post Bac pour les 1^{ères} et les terminales (en décembre) et des rencontres métiers tout au long de l'année pour les élèves du lycée tout niveau (Le Ptit Déj des métiers).

Rejoignez nous !

Afin que le BDIO remplisse ses missions au mieux, nous avons besoin de parents volontaires pour rejoindre notre équipe.

Si l'orientation vous intéresse, si vous êtes curieux et si vous aimez les contacts avec les élèves, si vous disposez d'une ou deux heures de disponibilité par semaine ou tous les 15 jours, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons dans l'équipe.

Une formation est prévue avant le démarrage des permanences.

Si vous êtes intéressé(e), merci de nous faire parvenir le coupon réponse ci-joint avant le 15 septembre

coupon-réponse*:

Je suis intéressé(e) par le BDI pour:

animer une permanence (jeudi matin ou vendredi matin, autre jour possible : _____)

présenter mon métier lors des Ptit Déj des métiers (merci d'indiquer votre métier)

mener des simulations d'entretiens de concours avec des élèves de terminale (un samedi matin en mars ou avril 2019)

autre (précisez):

Mes coordonnées :

Nom :

Téléphone :

Mail :

* : coupon-réponse à nous renvoyer par mail : bdi@ndpaixlille.fr

**TOUS LES JEUNES FRANÇAIS, GARÇONS ET FILLES, DOIVENT
SE FAIRE RECENSER A LA MAIRIE DE LEUR DOMICILE
ENTRE 16 ANS ET 16 ANS ET 3 MOIS.**



JDC

**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT**

**DEVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

QUI ?
Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation
à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement
est possible dans votre commune.
- 2 - Préparez-vous des documents numérotés suivants
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans le rubrique « Papers-Citoyenneté »,
cliquez sur « Recensement, JDC et service national »,
ou dans la zone « Rechercher » tapez « recensement ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ « MA JDC SUR MOBILE » EN 1 CLIC

BOURNAIS RENAISSANCE POUR L'INDUSTRIE
DIRECTION DE L'ARMÉE NOUVELLE
ET DE LA RÉSERVE

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE
CIVILE

 www.defense.gouv.fr/jdc

 **DEFENSE
CIVILE**

La mairie te remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement.

En effet, cette attestation te sera réclamée si tu veux t'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Bac, permis de conduire et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront ton inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



Une fois recensé, tu peux demander la création d'un compte utilisateur sur le site majdc.fr.

Toutefois, tu ne pourras le faire qu'après la fin des opérations de recensement trimestrielles et après avoir été enregistré par les services du CSN ; **environ 4 mois après le recensement.**

Sur le site majdc.fr, tu trouveras des informations pour faciliter les liens avec le service national et, surtout, la réalisation de la JDC. Tu pourras ainsi modifier la date de ta JDC, télécharger un plan indiquant le lieu de la JDC, télécharger ta convocation ou une attestation de participation, voire même demander une exemption.



<https://presaie.sga.defense.gouv.fr/>

Base de défense de Lille / Caserne Vandamme

Centre du Service National de Lille :

Cellule Relations Publiques

CS 50125 – 59001 LILLE Cedex

Tél : 03 59 00 42 40

Courriel csn-lille.jdc.fct@intradef.gouv.fr



Groupement National de Prévoyance et d'Information des parents

(Association sans but lucratif – déclarée en 1960 – loi du 1/7/1901)

Adresse postale : BP 50523 – 60205 Compiègne cedex – 03 44 42 84 47

INFORMATION AUX PARENTS

Chers Parents,

Créé par des Chefs d'Établissements et des parents d'élèves de l'enseignement privé, le G.N.P.I. est présent auprès des familles depuis plus de 50 ans.

Son action se caractérise par l'information et l'aide aux familles afin que la scolarité des enfants puisse se dérouler et se poursuivre dans les meilleures conditions, quoi qu'il arrive.

Grâce au G.N.P.I., vous avez la possibilité de prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir l'avenir de vos enfants et de votre famille en cas de décès, d'accident et de problème litigieux dans votre vie quotidienne.

Nous attirons notamment votre attention sur la Prévoyance Accidents (capital 20.000 €) dont la cotisation est prise en charge en totalité par le G.N.P.I. pendant 1 an.

Nous réaffirmons ainsi notre volonté de permettre à chaque famille de protéger l'avenir de leur(s) enfant(s), à moindre coût.

Pour donner suite à ces propositions et recevoir les documents nécessaires, il vous suffit de compléter le coupon ci-dessous et de le déposer au secrétariat de l'Établissement.

Nous vous confirmons que dans le cadre de son action, le G.N.P.I. s'engage à verser des Bourses afin d'alimenter le Fonds de Solidarité de l'Établissement et participe également aux frais de scolarité des familles (30 € versés à chaque famille adhérente).



DEMANDE DE DOCUMENTATIONS

(à déposer au secrétariat de l'Établissement)

OUI, je souhaite recevoir, sans engagement, les documents me permettant d'adhérer à la prévoyance proposée par le G.N.P.I. :

- Capital Accidents (20.000 €)**
Capital versé aux bénéficiaires désignés, en cas de décès accidentel du parent assuré (circulation, accidents domestiques, agressions,...).
GRATUIT pendant 1 an (cotisation prise en charge par le GNPI)
- Protection juridique vie privée**
Pour faire valoir les droits de votre famille, en cas de litige (consommation, loisirs, administration, travail, ...)
GRATUIT pendant 4 mois (cotisation prise en charge par la GNPI)

M. Mme (Nom, Prénom)

Adresse

Code postal Ville

Date de naissance Nbre d'enfants à charge

Tél. Courriel

Lille, le 25 Juin 2018



ENSEMBLE SCOLAIRE

**Notre Dame
de la Paix**

Madame, Monsieur,

Votre fille ou fils entre en seconde en septembre 2018.

En ce qui concerne la calculatrice, la réglementation aux examens est modifiée.

Selon la note de service N° 2015-056, publiée au BO du 2 Avril 2015, à compter de 2018, pour être autorisées aux examens et aux concours de l'enseignement scolaire, les calculatrices graphiques programmables devront être équipées d'une fonctionnalité **Mode Examen**.

Cette fonctionnalité **permet de bloquer temporairement ou définitivement l'accès aux données personnelles** stockées dans la mémoire de la calculatrice.

Les professeurs de mathématiques ont choisi de travailler avec TEXAS INSTRUMENT. Une calculatrice **graphique TEXAS INSTRUMENT** est donc exigée dès la classe de seconde.

Pour les élèves susceptibles de choisir les mathématiques comme spécialité dès la classe de Première, les professeurs conseillent le modèle TI83 premium CE.

En cas d'achat d'une calculatrice graphique, vérifiez que celle-ci est bien équipée de la fonctionnalité mode examen.

Les professeurs de mathématiques du lycée.

ENSEMBLE SCOLAIRE NOTRE DAME DE LA PAIX

Ecole - Collège - Lycée

14, Place du concert – BP 167 – 59009 / LILLE Cédex / Tél : 03.20.55.16.56 / sec.lycee@ndpaixlille.fr



ENSEMBLE SCOLAIRE

Notre Dame de la Paix

Apprendre, Vivre et grandir Ensemble
Olhain 2018

2°

LYCEE PRIVE NOTRE-DAME DE LA PAIX

14, place du Concert
BP 167 – 59009 LILLE CEDEX
E.mail : sec.lycee@ndpaixlille.fr
Tel : 03 20 55 16 56

Lille, le 16 juillet 2018

Madame, Monsieur,

Dans le but de créer un lien entre anciens et nouveaux élèves d'horizons différents, nous organisons un voyage d'intégration au bois d'Olhain le lundi 3 et mardi 4 septembre.

Programme du séjour

- **Lundi 3 septembre**

- Appel des élèves de 2^{nde} à 8h00 au lycée
- Départ avenue du peuple Belge à 8h30, arrivée à 9h45
- Répartition des élèves par classe avec les professeurs principaux
- Déjeuner entre 12h et 14h
- Activités variées sur la base d'Olhain
- Temps de travail de préparation de l'année scolaire avec les professeurs principaux de 16h à 18h
- Répartition des chambres et des couchages puis repas à 19h
- Soirée détente

- **Mardi 4 septembre :**

- Déjeuner à 8h
- Début du Fort Olhain à 9h
- Pique-Nique de 12h à 13h
- Suite et fin du Fort Olhain jusqu'à 16h30 et remise des récompenses
- Départ d'Olhain vers 17h30 et retour à Lille vers 18h45 (avenue du Peuple Belge)

Le coût de ce voyage, qui est obligatoire, est de 145 Euros. Il sera réparti sur la facturation de septembre, octobre et novembre 2018. En cas de problème financier, vous pouvez contacter M. Arrondelle.

Il est impératif de prendre en plus des affaires de travail, un sac de couchage, un nécessaire de toilette complet ainsi que 2 tenues de sport avec des chaussures adaptées et un vêtement de pluie. Les élèves peuvent apporter leur raquette de tennis ou de ping-pong, instruments de musique et jeux de société pour la fin de journée du 3 septembre. Nous rappelons que les boissons alcoolisées et les substances illicites ne seront absolument pas tolérées, leur introduction sera sévèrement sanctionnée.

Merci de nous rendre le plus vite possible la fiche individuelle jointe dûment remplie.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Chef d'Etablissement Adjoint
M. ARRONDELLE

**FICHE SANITAIRE ET
AUTORISATION DE DECHARGE PARENTALE**

**A rendre impérativement avant le vendredi 24 août 2018
à Mr ARRONDELLE**

(Ce document est gardé par le professeur responsable du séjour et sera traité avec discrétion).
Lycée Notre Dame de la Paix, 14 place du Concert 59000 Lille

1 – ELEVE

Nom : _____ Prénom : _____

Sexe : M / F Date de naissance : _____

Groupe sanguin : _____

2 – VACCINATIONS

ANTIPOLIOMYELITIQUE – ANTIDIPHTERIQUE – ANTTÉTANIQUE – ANTICOQUELUCHEUSE		
Précisez s'il s'agit :	VACCINS PRATIQUÉS	DATES
Du DT polio		
Du DT coq		
Du Tétracoq		
D'une prise polio		
RAPPELS		

ANTITUBERCULEUSE (B.C.G.)		ANTIVARIOLIQUE		AUTRES VACCINS	
	Date		Date	Vaccins	Da
1 ^{er} vaccin		1 ^{er} vaccin			
Revaccination		Revaccination			

SI L'ENFANT N'EST PAS VACCINÉ, POURQUOI ?

**3 – RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT
L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES**

- :
- RUBÉOLE : NON . OUI .
 - VARICELLE : NON . OUI .
 - ANGINES : NON . OUI .
 - RHUMATISMES : NON . OUI .
 - SCARLATINE : NON . OUI .
 - COQUELUCHE : NON . OUI .
 - OTITES NON . OUI .
 - ASTHME NON . OUI .
 - ROUGEOLE NON . OUI .
 - OREILLONS : NON . OUI .

INDIQUEZ ICI LES AUTRES DIFFICULTES DE SANTÉ EN PRÉCISANT LES DATES :
(maladies, accidents, crises convulsives, allergies, hospitalisations, opérations, rééducations)

L'enfant peut-il participer à tous les sports ?
Si, non, sport(s) au(x)quel(s) il/elle ne doit pas participer

4. RECOMMANDATIONS DES PARENTS

- Traitements médicaux en cours : - Traitements médicaux en cours :

(Joindre une photocopie de l'ordonnance)

- Comportement émotionnel particulier :

(N'hésitez pas à communiquer oralement les renseignements que vous n'avez pas souhaité noter sur cette fiche).

5. PERSONNE RESPONSABLE DE L'ELEVE : (à joindre en cas d'urgence)

-Nom :

-Prénom :

-Qualité : (père - mère - tuteur...)

-Adresse :

-N° tél : domicile _____ portable : _____
travail _____

-N° Sécurité Sociale:

Adresse du centre payeur :

-Mutuelle :

Adresse :

Je soussigné, responsable de (nom de l'élève) :

Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise les responsables du voyage à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'élève.

Date : Signature :

J'accepte que les photos de mon enfant prises pendant le séjour soient utilisées pour le journal, site Web ou compte rendu des activités.

Date Signature